Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20251205-DELIB_2025_96-DE

COMMUNE DE SAINT-YVI
DELIBERATION N°2025-96

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du
5 décembre 2025

Nombre de conseillers :
En exercice 19
Présents 13
Votants 15

Date de la séance : 5 décembre 2025
Date de la convocation : 21 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Yvi – 29140, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy PAGNARD, Maire.

Etaient présents : PAGNARD G., KERHERVE J., GAVAIRON A., MAHE E., NIQUE C., BOURDON J.-Cl., FRANCOIS B., DANARD P., GUILLOU D., HUON E., COTTEN A.-H., CASTERAS L., TOULARASTEL Ph.

Etaient absents ayant donné procuration à :
- ALTERO R., excusé, a donné procuration à NIQUE C.
- PRUD'HOMME H., excusée, a donné procuration à CASTERAS L.

Etaient absents excusés : LE COZ T., LE NAOUR L., BIZIEN E., PELIZZA A.

Patrick DANARD a été désigné secrétaire de séance.
****

OBJET 4 : FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET PRINCIPAL 2025

Vu l'article L.1612-11 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2025-14 en date du 4 avril 2025 du Conseil municipal approuvant le Budget Primitif ;

Vu la délibération n°2025-59 du 7 juillet 2025 du Conseil municipal approuvant la modification n°1 au budget principal ;

Vu la délibération n°2025-79 du 26 septembre 2025 du Conseil municipal approuvant la modification n°2 au budget principal ;

Sous réserve du respect des dispositions des articles L.1612-1, L.1612-9 et L.1612-10 du Code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.
Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits dans les différents chapitres du budget principal.

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20251205-DELIB_2025_96-DE

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60611 : Fournitures non stockables - Eau et assainissement	0,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60633 : Fournitures non stockées - Fournitures de voirie	0,00 €	850,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60636 : Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	0,00 €	2 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61521 : Entretien et réparations sur terrains	0,00 €	6 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61558 : Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D -62268 -Autres honoraires, conseils	0,00 €	3 000,00 €		
D-6231 : Annonces et insertions	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6251 : Voyages, déplacements et missions	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6281 : Concours divers (cotisations...)	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-63512 : Taxes foncières	0,00 €	1 050,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6355 : Taxes et impôts sur les véhicules	0,00 €	550,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60612 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61358 : Autres locations mobilières	8 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61524 - Entretien bois et forêt	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6248 : Transports de biens et transports collectifs - Divers	4 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	22 250,00 €	22 250,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6558 : Autres contributions obligatoires	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65811 : Droits d'utilisation - Informatique en nuage	0,00 €	250,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65888 : Autres charges diverses de gestion courante	0,00 €	3 750,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65748 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65818 : Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	8 000,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D -739211 : Attribution de compensation	0,00 €	4 300,00 €		
TOTAL D 014 : Atténuation de produits	0,00 €	4 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D -673 : Charges spécifiques	4 300,00 €	0,00 €		
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	4 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	34 550,00 €	34 550,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-2313 : Constructions (en cours)	109 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-202001 : PRESBYTERE	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-98001 : ECOLES - (ITE)	0.00 €	100 000,00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	109 200,00 €	109 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2041481 Subv, autres communes - Biens mobiliers, matériels et études	0,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	109 200,00 €	109 200,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général	**0,00 €**		**0,00 €**	

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20251205-DELIB_2025_96-DE

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n°3 au budget principal 2025, détaillée dans le tableau ci-dessus.

Pour	15	PAGNARD G., KERHERVE J., GAVAIRON A., MAHE E., NIQUE C., BOURDON J.-Cl., FRANCOIS B., DANARD P., GUILLOU D., HUON E., COTTEN A.-H., CASTERAS L., TOULARASTEL Ph., ALTERO R., PRUD'HOMME H.
Contre	0	
Abstention	0	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre

A Saint-Yvi, le 5 décembre 2025
Le Maire, Guy PAGNARD

Signé par : Guy PAGNARD
Date : 08/12/2025
Qualité : MAIRE DE SAINT-YVI

MAIRIE de SAINT-YVI (Finistère)

Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte